



Fiche technique N° TB1241
20-09-2018

Annule et remplace les éditions
précédentes

Application après préparation sur
supports conformes au D.T.U. 59.1

- **Plâtre et Dérivés après impression :**
Plâtre Lisse - Plaques de Plâtre
Cartonnées - Enduit de Plâtre
- **Maçonneries après impression :**
Ciment - Enduit de Ciment - Briques
- **Peintures :**
Hydrodiluable - Glycérophtaliques -
Acryliques

TEMPORIS

Peinture mate renforcée en
polysiloxanes - sans tension

INTERIEUR
9 à 11 m²/L



*Information sur le niveau d'émission
de substances volatiles dans l'air intérieur,
présentant un risque de toxicité par inhalation,
sur une échelle de classe allant de A+
(très faibles émissions) à C (fortes émissions).

Fonction :

Peinture de finition mate profond à base de résine alkyde en émulsion dans l'eau renforcée en polysiloxanes pour plafonds et surfaces murales permettant la réalisation de grandes surfaces sans trace de reprises et permettant les retouches.

Classification : AFNOR NF T 36-005 : I 4a / 7b2 / 10c

Destination : INTERIEUR

Surfaces murales et plafonds après préparation du support (plâtre et dérivés, maçonneries et sur anciennes peintures).

Qualités dominantes :

- Temps ouvert long permettant la réalisation de grandes surfaces.
- Grande matité.
- Lessivable (Classe 1 selon la norme NF EN 13300 (perte d'épaisseur < 5 microns après 200 frottements) après 28 jours de séchage).
- Peinture mate sans tension.
- Excellent pouvoir opacifiant.
- Possibilité de retouches sans trace.

Caractéristiques pratiques :



= 9 à 11 m²/L (selon le support)



= 1 h



= 12 h (à 20°C et 60% d'humidité relative).

- **Présentation :** Blanc - Prêt à l'emploi
- **Aspect en finition :** Mat profond
- **Matériel :** Rouleau Polyester 13 mm, Brosse ou Pistolet (nous consulter)
- **Nettoyage du matériel :** EAU
- **Coloration :** Système à teinter **COLORIMIX®**
- **Conditionnement :** 3 L - 12 L

Caractéristiques techniques :

- **Densité :** 1,43 à 1,53 (Densité variable selon les bases et les teintes)
- **Extrait sec (pondéral) :** 57 à 61 %
- **Taux de brillance à 60° :** 1,9 et à 85° : 1,1
- **Teneur en COV :** Valeur limite UE pour ce produit (cat. A/a) : 30 g/l (2010).
Ce produit contient max 30 g/l COV. (Les valeurs de COV indiqués tiennent compte de nos colorants.)

MODE D'EMPLOI

Préparation du support :

- **Gratter et brosser soigneusement pour éliminer les parties non adhérentes du support à peindre**, laver, rincer, puis laisser sécher.
 - **Éliminer totalement les anciens badigeons par lavage à l'eau claire.**
 - **Sur anciennes peintures brillantes ou satinées** : poncer pour casser le brillant, lessiver, rincer, puis laisser sécher.
 - **Sur fonds poreux (plâtre et dérivés)** : imprimer avec notre **Sous-Couche Universelle**.
 - **Sur métaux ferreux** : appliquer notre sous-couche antirouille **VITFOND**.
- Voir les fiches techniques des produits cités.*

Application :

- Avant les travaux de peinture, nous vous encourageons à effectuer un essai sur la surface à peindre.
- **Après les travaux de préparation du support**, sur fonds propres et parfaitement adhérents, secs et sains, conformes au D.T.U. 59.1.
 - **Sur fonds déjà peints (fonds blanc et propres)** : appliquer directement une couche de peinture bien fournie.
 - **Sur fonds déjà peints (teintes soutenues)** : appliquer 2 couches successives en respectant un temps de séchage de 12 heures entre les 2 couches.
- **Appliquer en croisant pour bien répartir la charge.**
- Ne pas appliquer sur du béton frais ou d'autres supports alcalins (risque de saponification).
- **Produit à mélanger avant utilisation.**
- **En intérieur, ne pas appliquer par température inférieure à + 8°C et supérieure à + 35°C, en respectant un taux d'hygrométrie inférieur à 70% d'Humidité relative.**

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

Conservation :

Limitée à 1 an en emballage d'origine fermé.
Stocker à l'abri du gel.

Hygiène et sécurité :

Se reporter à la fiche de données sécurité disponible sur notre site www.theolaur.com ou sur demande et au texte figurant sur l'emballage conforme à la législation en vigueur.

Les produits et/ou procédés faisant l'objet du présent document ont été conçus pour accomplir, en oeuvre, une ou plusieurs fonctions déterminées à l'avance, telles qu'elles sont définies ci-dessus. Ces produits et/ou procédés ne pourront cependant accomplir convenablement lesdites fonctions, pendant les durées prévues, que dans la mesure où ils auront été mis en oeuvre conformément aux règles édictées par THEOLAUR Peintures et en vigueur à l'époque de l'exécution des travaux. Tout cas d'application non explicitement prévu par le présent document doit faire l'objet, préalablement à l'exécution de tous travaux, d'une consultation et d'un accord exprès et écrit de THEOLAUR Peintures. La présente édition annule et remplace toutes publications antérieures relatives aux mêmes produits et/ou procédés. Il appartient à notre clientèle, avant toute mise en oeuvre, de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente.

THEOLAUR Peintures - ZI-A - 5, rue René Cauche - 59139 NOYELLES LES SECLIN - Service technique : + 33 (0)3 61 26 54 96

Mail : contact@theolaur.com www.theolaur.com

SAS au capital de 7 600 000 euros - SIREN : 401 971 015 - Code APE : 2030Z - N° intracommunautaire : FR 36 401 971 015